

Gala des affaires 2025

## LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE FÉLICITE LES LAURÉATS DU PRIX DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour diffusion immédiate

**Saint-Hyacinthe, le 1<sup>er</sup> mai 2025** – Le 26 avril dernier s’est tenu le prestigieux Gala des affaires de la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe en collaboration avec Saint-Hyacinthe Technopole.

Dans le cadre de cet événement annuel d’envergure, la Ville a remis un prix dans la catégorie Développement durable, en cohérence avec le point 1.1.1 de son [Plan de développement durable 2021-2025](#). Ce prix vise à reconnaître les entreprises qui intègrent de manière exemplaire les principes du développement durable à leurs activités.

La Ville tient à féliciter chaleureusement l’entreprise lauréate Ellipse Conservation / Neo Chips, une entreprise maskoutaine d’économie circulaire dont la mission première est de réduire le gaspillage alimentaire. Son engagement concret envers la durabilité et l’innovation contribue activement à un avenir plus responsable pour notre communauté.

Elle souhaite également saluer les autres finalistes de cette catégorie : L’Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) et TalThi, dont les projets témoignent d’un souci de l’environnement et du mieux-être collectif.

« C’est un honneur pour notre ville de voir évoluer des entreprises dont le développement durable est au cœur des préoccupations. Produire dans le respect de l’environnement et dans le souci des générations actuelles et futures est primordial aujourd’hui. C’est pourquoi la Ville de Saint-Hyacinthe est fière de collaborer au Gala des affaires pour récompenser ces entreprises de notre territoire », souligne André Beauregard, maire de Saint-Hyacinthe.

– 30 –

**Source:** Direction des communications et de la participation citoyenne  
450 778.8300